



Le 1^{er} septembre 2022

Plan Stratégique National de la PAC :
après son adoption tant attendue, il est urgent d'informer les agriculteurs !

La Commission européenne vient de valider plusieurs Plans Stratégiques Nationaux de la PAC, dont celui présenté par la France.

Tout au long de la construction du PSN français, la FNSEA a défendu auprès des pouvoirs publics français une vision pragmatique qui permette d'accompagner tous les agriculteurs dans la triple performance économique, sociale et environnementale.

Le maintien des aides couplées au niveau maximum autorisé par le règlement européen, une ICHN forte ciblée sur l'élevage, un éco-régime forfaitaire accessible, l'application d'un droit à l'erreur, ou encore la progressivité de l'évolution des outils de la PAC, sont des acquis importants pour rendre la transition agro-écologique compatible avec l'enjeu de souveraineté alimentaire nationale et européenne, et renforcer la résilience des exploitations pour maintenir des femmes et des hommes engagés dans l'agriculture sur tous les territoires.

Il ne faut cependant pas sous-estimer la complexité de l'application des mesures contenues dans ce PSN. En effet, beaucoup de règles vont changer. Aujourd'hui, il est urgent que les informations soient communiquées précisément aux agriculteurs alors qu'ils préparent la campagne agricole de 2023, et ont déjà réalisé selon les territoires certains semis ou la préparation des sols.

La FNSEA rappelle que les agriculteurs travaillent sur un temps long : celui des cycles des récoltes et de l'élevage. L'Etat doit veiller à ce que la communication des règles soit en phase avec ces cycles, surtout dans un contexte d'aléas climatiques et de volatilité des marchés qui nécessite une adaptation permanente aux réalités agronomiques.

Il est plus qu'urgent d'informer précisément les agriculteurs sur les règles qu'ils doivent suivre dès la campagne 2022/2023. La FNSEA n'acceptera pas que des pénalités soient appliquées pour des pratiques agricoles réalisées cet automne alors que les règles ne sont pas encore connues !

Contact presse : Christine Claudon – 07 60 47 44 52